

## Demande de permis diplômés du Québec – moins de 3 ans

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Madame  Monsieur

Nom

Prénom

Adresse (N<sup>o</sup>, rue, appartement)

Ville

Province  Code postal

Téléphone domicile  Autre

Courrier électronique

Langue maternelle

Langues maîtrisées Français  Anglais

Date de naissance (A/M/J)

### FORMATION PROFESSIONNELLE EN ERGOTHÉRAPIE

Le diplôme donnant accès au permis que vous détenez est :

B.Sc. en ergothérapie  Maîtrise en ergothérapie

Université

Année d'obtention du diplôme

### CONNAISSANCE D'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Si vous êtes diplômé de l'Université McGill, vous devez joindre la preuve s'appliquant à votre situation.

Une personne est réputée avoir cette connaissance si :

- elle a suivi à temps plein au moins trois années d'enseignement de niveau secondaire ou post-secondaire dispensé en français. Joindre une copie du diplôme.
- elle a réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du cours secondaire. Joindre une copie du diplôme.
- à compter de l'année scolaire 1985-86, elle obtient au Québec un certificat d'études secondaires. Joindre une copie du diplôme.
- elle obtient une attestation délivrée par l'Office québécois de la langue française. Formulaire d'inscription à l'examen de l'Office sur demande à l'université ou à l'Ordre.

**OBLIGATION DE DÉCLARATION DES DÉCISIONS DISCIPLINAIRES OU JUDICIAIRES**

Le Code des professions exige de tout professionnel qu'il fasse part à l'ordre professionnel auquel il appartient de toute **décision disciplinaire** dont il a fait l'objet. Êtes-vous ou avez-vous été membre d'un autre ordre professionnel ou organisme de réglementation au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde ?

Non  Oui

Si oui, vous devez faire remplir le formulaire « Autorisation de transmission d'information (historique réglementaire) » par chacun des organismes de réglementation visés.

Nom de l'ordre professionnel ou de l'organisme de réglementation

Numéro de permis d'exercice

Le Code des professions exige de tout professionnel qu'il fasse part à l'ordre professionnel auquel il appartient de toute décision judiciaire dont il a fait l'objet.

Avez-vous déjà fait l'objet d'une décision d'un tribunal canadien ou étranger vous déclarant coupable d'une infraction criminelle? Si vous avez obtenu le pardon au sens de la Loi sur le casier judiciaire (L.R.Q. 1985, c-47), répondez non.

Non  Oui

Date du jugement	<input type="text"/>	N°. dossier	<input type="text"/>
Nature de l'infraction	<input type="text"/>		
Peine imposée	<input type="text"/>		
Cour	<input type="text"/>	Province	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>	District	<input type="text"/>

Une copie de la décision judiciaire pourrait vous être demandée.

**DOCUMENTS À JOINDRE**

Vous devez joindre toutes les pièces justificatives demandées, numérotées et bien identifiées.

Lorsque demandées, seules les **copies certifiées conformes** ou les **attestations officielles** délivrées par l'établissement concerné seront acceptées.

<b>Documents requis</b>	<b>Joint</b>	<b>À venir</b>	<b>Administration</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Copie du diplôme d'études universitaires en ergothérapie ou une attestation de réussite du programme d'études signée par la personne responsable à la direction du programme universitaire.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input style="background-color: #cccccc;" type="checkbox"/>

**DOCUMENTS À JOINDRE (SUITE)**

Documents requis	Joint	À venir	Administration
■ Preuve de connaissance d'usage de la langue française (s'il y a lieu)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Formulaire «Autorisation de transmission d'information (historique règlementaire)» à faire remplir par les ordres professionnels ou autres organismes de réglementation (s'il y a lieu)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Copie de décision judiciaire (s'il y a lieu)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
■ Frais d'étude de dossier : 75 \$ + (3,75 \$ TPS + 7,48 TVQ) Total <b>86,23 \$</b> non remboursable (chèque, mandat bancaire ou mandat postal payable au nom de : Ordre des ergothérapeutes du Québec)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Signature  Date

Pour les fins du présent formulaire, le fait pour le demandeur d'inscrire son nom ci-dessus équivaut à sa signature.

*Les renseignements recueillis par le présent formulaire sont nécessaires à l'exercice des attributions de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Ils sont recueillis à des fins de contrôle de l'exercice de la profession, de protection du public et de statistiques. Ils seront accessibles au personnel autorisé de l'Ordre ainsi qu'à toute autre personne autorisée à les recevoir en vertu de la loi. Tout candidat a l'obligation de compléter intégralement le présent formulaire, à défaut de quoi l'émission de son permis pourrait être refusée.*

*Tout candidat peut avoir accès à son dossier et y faire rectifier des renseignements. Pour ce faire, prière de faire parvenir au secrétaire de l'Ordre une demande écrite en ce sens.*